

LE PROFIL

MAGAZINE EVENEMENTIEL ET PUBLICITAIRE | NUMÉRO 30 | FRANCAIS | IX^{ÈME} ANNÉE | JANVIER - FEVRIER - MARS 2019



« Si la passation du pouvoir s'est faite dans la même famille politique, cela relèverait d'une logique normale, mais que le pouvoir passe de la majorité vers l'opposition, la plus ancienne et rigoureuse, c'est quand même original et exemplaire en Afrique ».



**PASSATION DU POUVOIR,
EVENEMENT UNIQUE QUI FERA
DATE DANS L'HISTOIRE DE LA RDC.**

Lualaba : INAUGURATION DE L'HÔTEL DU GOUVERNEMENT

*Après 3 ans de démembrement des provinces,
au Lualaba, R. MUYEJ démontre les avantages de la
décentralisation si les animateurs ont une vision
et font rimer, Décentralisation, Démocratie et
Développement (Azarias Ruberwa)*

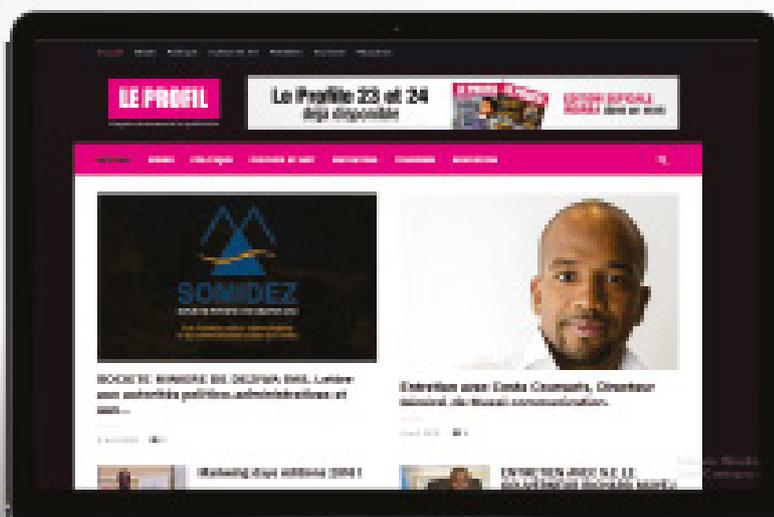


LE PROFIL

Magazine événementiel et publicitaire

**Immortalisez-vous
et soyez compétitif
avec Le Profil Magazine**

Le Profil Magazine déjà sur le **Web**



Evénements
Mines
Economie
Politique
Education
Culture & Art

www.leprofilmagazine.com

**Sans limite de consultation
sur tous les supports
(PC/Mac, Tablettes, Smartphones)**

*Abonnez-vous
dès aujourd'hui*



Profil Magazine

CONTACTS

+243810223874

leprofilmagazine@gmail.com

facebook.com/leprofil

ADRESSE

Lubumbashi, 2000, Av. Mama Yemo,

Commune de Lubumbashi

Kolwezi; 2057, Av. Kasavubu, C/Dilala

SOMMAIRE



08 RDC, PASSATION DU POUVOIR, UNE PREMIERE POUR LE PAYS.



34 LUALABA : INAUGURATION DE L'HÔTEL DU GOUVERNEMENT



50 SÉMINAIRE AVEC LES HONORABLES DÉPUTÉS PROVINCIAUX DE LA PROVINCE DU LUALABA

EDITEUR DIRECTEUR

Alain MUYUK A CHAL

CONSEIL DE REDACTION

Prof. Jean-Paul BIRURU,

Doyen Faculté de Lettres Unilu

Alain MUYUK

Justin KALUMBA

Lucien NZAMBA sj

CRÉDIT PHOTO

Paradis Photo

Azma MUYA

Le Profil Magazine

MISE EN PAGE ET DESIGN

Jonas K. LUNGO

ADRESSE

Lubumbashi, 2000, Av. Mama Yemo,

Commune de Lubumbashi

Kolwezi; 2067, Av. Kasavubu, C/Dilala

TELEPHONE

+243810157596

leprofilmagazine@gmail.com

www.leprofilmagazine.com

facebook.com/leprofil

twitter.com/leprofil

LE PROFIL

Magazine événementiel et publicitaire

**Immortalisez-vous
et soyez compétitif
avec Le Profil Magazine**



Reservez votre encart publicitaire dès maintenant

CONTACTS

+243810157596

leprofilmagazine@gmail.com

facebook.com/leprofil

ADRESSE

Lubumbashi, 2000, Av. Mama Yemo,

Commune de Lubumbashi

Kolwezi, 2067, Av. Kasavubu, C/Dilala

EDITO

Les ressources naturelles, aux origines de tous les maux de la RDC : se mettre du bon côté de l'histoire.

Depuis l'accession du Pays à la souveraineté nationale le 30 juin 1960, l'élection du 30 décembre 2018 a été et restera un événement sans pareil dans l'histoire de notre pays, la RDC. Une première belle histoire, un bel exemple, passation de flambeau, du pouvoir. Bien plus, certains analystes disent qu'il s'agit plutôt d'une élection et d'un choix d'une rupture et d'une continuité. Rupture avec la logique de transmission de pouvoir par chaos ou situations belliqueuses et continuité de la défense de la souveraineté chèrement acquise, souveraineté politique couplée de sa dimension économique.

A la face du monde ce sont des individus qui se sont livrés ce combat de coqs : on pouvait voir, Martin Fayulu, Félix Tshisekedi, Vital Kamerhe et Emmanuel Ramazani Shadari jouer en levée des rideaux. Mais le vrai combat en levée des rideaux pour ceux qui ont su plonger le regard au fond de la scène, ils se sont aperçus que les vrais acteurs sont autres que ceux apparents. D'un côté, il y avait « Genève » donc impérialisme, une fois au pouvoir casser le nouveau code minier, changer de paradigme de gouvernance ; et de l'autre « Kinshasa » : c'est-à-dire souveraineté, protection nationaliste et ce qu'on appelle le peuple ou le Congo d'abord et chacun a choisi son camp.

Pour bien comprendre cela, je résume une analyse de Frédéric Kabasele

Liens Genève-Mining Indaba-Fondation Kofi Annan

Il y avait déjà le divorce avec la signature des contrats Chinois à travers lesquels nos partenaires classiques voyaient deux risques majeurs : Kabila devenant ingérable et la Chine envahissant la sacro-sainte réserve des minerais stratégiques qu'est la RDC au détriment des puissances de Berlin.

Kinshasa a déclenché les hostilités fin janvier 2018 avec l'adoption du nouveau Code minier par les deux Chambres avant de notifier l'état de guerre à ses partenaires le 05 février au Cap, en Afrique du Sud, au forum Mining Indaba auquel tous les grands miniers du monde prennent part annuellement.

Albert YUMA, Martin KABWELULU, Mark BRISTOW se sont empoignés des altercations sous un ton virulent.

Albert Yuma, patron de la FEC congolaise, après avoir soutenu dans son adresse que les partenaires de la Gécamines roulaient celle-ci depuis une quinzaine d'années et brandi la menace de nationalisation, a ajouté : « Les congolais ne doivent pas rester spectaculaires de l'exploitation de leurs richesses. Ils doivent en bénéficier. Le monde aura toujours besoin du cobalt. Si vous quittez aujourd'hui la RDC, les autres viendront demain. En vertu de quel principe, les compagnies doivent s'opposer aux lois du pays hôte qui est un État souverain? » Avant d'apporter la preuve : « En 2016, les sociétés internationales minières présentes au Katanga ont réalisé 2,6 milliards de dollars (américains, c'est moi qui précise) de revenus, sur lesquels seulement

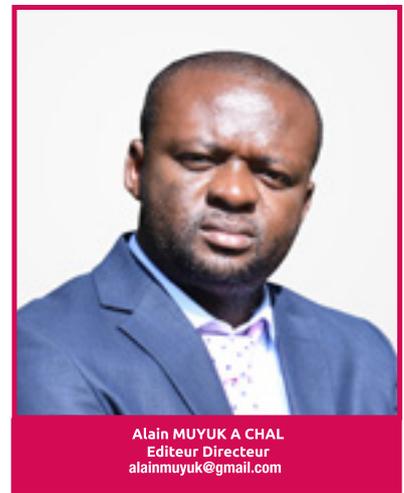
88 millions ont été versés à la Gécamines. C'est inacceptable ».

Mark Bristow, patron de Randgold, lui répond, au nom des miniers présents dans la salle : « ...La RDC veut tout gagner avec sa nouvelle fiscalité, alors que les compagnies sont sous pression et luttent pour l'amortissement des investissements. L'État aujourd'hui est hanté par l'idée de rattraper son retard de développement par les investissements existants. Il devrait penser à ce qui manque cruellement au pays. Il faut songer aux nouveaux investissements. »

Martin Kabuelelu, Ministre des mines de la RDC, dira en aparté à Bristow : « Pourquoi revenir sur le code? Tout a été dit pendant les discussions tripartites. La loi a été votée au Parlement et est sur la table du Chef de l'Etat qui doit la promulguer. Le Gouvernement ne peut rien. Si vous la contestez, saisissez la Cour constitutionnelle. »

Et la Fondation Kofi Annan dans tout ça ?

Depuis les années 70, il a été constaté des dérives dans la pratique de la mondialisation dans le chef des multinationales à travers le monde notamment en matière de droits de l'homme, de droits sociaux et d'environnement. Le prix de vente de leurs matières premières et les conditions du bénéfice des investissements directs sont imposés aux pays pauvres. A qui il est demandé en plus de mettre en place des politiques attractives, toujours vers le bas pour attirer les capitaux étrangers (cas du code minier congolais promulgué en 2002 et assorti d'une clause de stabilité pour dix ans et qui n'a pu être révisé qu'en 2018 au lieu de 2012 pour des raisons évidentes). En 1974 déjà, *Salvador Allende* déclarait à la tribune des Nations Unies : « Les États ne sont plus maîtres de leurs décisions fondamentales à cause des multinationales qui ne dépendent plus d'aucun État. » Ce constat conduira en 1977 le Groupe de 77 à tenter de faire adopter par les Nations Unies un code de conduite devant être imposé aux multinationales, devenues avec les ONG internationales partenaires de l'ONU, code de conduite assorti des sanctions le cas échéant. Car il était établi qu'en l'absence de l'assainissement de l'environnement international les efforts internes des États pauvres ne suffiraient pas pour se développer. Face au refus d'y adhérer de la part des Transnationales ce code n'a pu voir le jour. En 2000, Kofi Annan, Secrétaire Général de l'ONU (*Allan Doss* figure alors parmi ses principaux collaborateurs), trouvera une parade pour faire à tout prix de multinationales des partenaires des Nations Unies. Il mettra en place le *GLOBAL IMPACT*^{*}. Il s'agit d'une convention taillée sur mesure, au goût des multinationales et non assortie d'une quelconque sanction. Les objectifs affichés sont ceux poursuivis par le Groupe de 77 mais en réalité, le *Global Impact* enterre à jamais toutes les initiatives juridiques visant à intégrer le secteur privé mais avec une redevabilité avérée aux idéaux et valeurs éthiques de l'ONU. Ainsi, fort du Global Impact, le Forum de Davos peut blanchir ses activités à travers le monde en se servant du label Nations Unies.



Alain MUYUK A CHAL
Editeur Directeur
alainmuyuk@gmail.com

Contrairement à Amnesty International et dix autres grandes ONG internationales, Greenpeace refusera de signer la Convention. Les membres du Forum de Davos eux rendront l'ascenseur au Secrétaire Général en acceptant de jouer les mécènes des organismes de l'ONU. CNN se portera garant pour financer les programmes onusiens à hauteur d'un milliard de dollars américains sur 10 ans. Microsoft a versé 400 millions à l'OMS etc.

Dans la foulée, le Forum de Davos n'oubliera pas non plus son bienfaiteur. Il lui financera la *Fondation Kofi Annan* dont le Siège est également à Genève. Et celle-ci à son tour offrira ses bons offices à *LAMUKA*. Sur la base de quels critères Genève a choisi 7 participants sur une liste de vingt candidats aux présidentielles en RDC ?

On dit dans ma langue maternelle que l'on abat le serpent avec le bâton que l'on a entre les mains. Aujourd'hui ce bâton n'est autre chose que la rente minière devant découler de l'application stricte et effective du Nouveau Code Minier. C'est cette rente rendue accessible par la situation actuelle du marché (les produits miniers représentent aujourd'hui 90% de nos exportations) qui financera *la diversification de notre économie*. Et c'est celle-ci qui assurera le *BIEN ETRE DURABLE* de nos populations. La bonne gouvernance a un coût car elle exige en amont des profondes réformes et le renouvellement du capital humain. La bonne volonté et l'amour affiché du Peuple ne suffisent pas. Celui qui dit autre chose ment au Peuple.

Si donc chacun comprend que l'enjeu principal de ces élections est d'abord et avant tout vital car il s'agit de *consolider définitivement notre souveraineté* à travers le choix du candidat qui incarne le mieux cet espoir quel qu'il soit la campagne sera moins passionnelle. C'est une attitude, une posture de tout un peuple face à l'ennemi commun qu'il faudra élire et non une tribu ou une langue.

Si quelqu'un parmi les candidats a ajouté foi aux promesses occidentales d'être aidé demain, il est temps qu'il se ravise. Le Président Kabila en sait quelque chose. C'est feu Dos Santos qui lui a dit : « Allez en Chine, ils vous feront marcher, en fin de compte vous ne recevrez rien, c'est ce qu'ils m'ont fait. Ils ont déjà trop de problèmes chez eux, ils vous aideront avec quoi? ». Il avait raison. L'Europe est aujourd'hui dans la même situation qu'au 15ème siècle où pour survivre elle a dû aller à la conquête de nouvelles terres. La raison en est simple. Elle a détenu pendant longtemps le monopole de la qualité.

Tenke Fungurume Mining est heureux d'annoncer des chiffres clés pour le troisième trimestre 2018



Production



Main-d'œuvre



Paiements au Trésor Public



Investissements directs dans la communauté



Investissements dans le TFM Social Community Fund



Tenke Fungurume Mining est heureux d'annoncer des chiffres clés pour l'année 2018.



Production



Main-d'œuvre



Paiements au Trésor Public



Investissements directs dans la communauté



Investissements dans le TFM Social Community Fund



RDC, PASSASSION DU POUVOIR, UNE PREMIERE POUR LE PAYS.

Il reste tout de même que jamais depuis son indépendance, en 1960, le Congo n'avait connu pareille alternance. Joseph Kabila avait succédé il y a 18 ans à son père Laurent-Désiré Kabila, assassiné. Kabila père avait renversé en 1997 le maréchal Mobutu, qui avait lui-même renversé en 1965 le président Joseph Kasa-Vubu. L'ex-Premier ministre Patrice Lumumba avait été assassiné en janvier 1961.



Les élections du 30 Décembre 2018 auront été particulières pour la RDC ; et les résultats également, ces élections se seront passées sans heurts, en plus pour la première fois le pouvoir est passé à quelqu'un d'autre et d'un autre camp, celui de l'opposition, pas n'importe laquelle, mais celle historique et ayant combattu depuis des lustres.

En Afrique, que le pouvoir organise des élections c'est déjà difficile, et même alors, si elles s'organisent c'est pour la pérennisation du système au pouvoir, mais que le régime qui organise échoue et que le pouvoir passe à l'opposition et cela sans problèmes, c'est quand même une particularité et originalité dont il faut parler.

Le monde entier est resté scotché attentif à la promulgation des résultats, finalement il y a eu plus de peur que de mal, les pays limitrophes se préparaient à recevoir des réfugiés, on se préparait à assister à un bain de sang sans précédent, rien de tout cela n'est arrivé.





Une surprise générale, le chef de l'Etat sortant Joseph KABILA a organisé les élections, il a donc respecté la constitution, son dauphin a perdu ces élections, il a accepté et le pouvoir est passé à l'opposition, c'est Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO qui a été proclamé Président de la République, le 5ème depuis l'histoire de l'existence de la république Démocratique du Congo, du moins depuis son indépendance.

Le 24 janvier, le président Felix TSHISEKEDI est intronisé. Je ne suis pas loin de la place où la cérémonie se déroule. Les militants de l'UDPS sont nombreux et franchissent les aires du Palais de la Nation. Ce n'est pas un rêve, mais une réalité frisant un peu les chimères.

La cérémonie se déroule dans le calme en présence de plusieurs

invités. Joseph KABILA a surpris tout le monde.

Une marée humaine bonde les avenues rues et boulevards de Kinshasa. L'ambiance est électrique. Plusieurs invités viennent de partout. Les figures emblématiques sont le Président UHURU KENYATA du KENYA qui, dans sa délégation est venu avec son challenger RAILLA ONDINGA, c'est très significatif et exemplaire de voir l'image de ces deux personnalités rivales qui se sont cafoillés le pouvoir et ont fait la paix après s'être beaucoup combattus. La Tanzanie, la Namibie, le Burundi, le Zimbabwe, La république du Congo, l'Afrique du Sud, l'union Africaine, le Sénégal, le Ghana, sont représentés au plus haut niveau.

Un évènement particulier et historique.

C'est fini, la cérémonie vient de commencer : prestation de serment, remise des symboles du pouvoir, lecture du discours par le président entrant, qui fera au cours de sa lecture un petit malaise, c'est sensationnel encore une fois de plus, vite l'attention est tournée vers cette petite pose, mais le chef de l'Etat se rétablit vite et la cérémonie continue.

Cela a prouvé à la face du monde entier la bonne foi et la détermination de tourner une page de l'histoire et de s'inscrire définitivement sur la page de la démocratie. Le Président entrant est né le 13 juin 1963, originaire du territoire de Kabeya Kamwanga dans le Kasai oriental en République Démocratique du Congo.







DERNIER DISCOURS DE JOSEPH KABILA, AVANT PASSATION DU POUVOIR.

A la veille de l'investiture de Félix Tshisekedi à la présidence de la République démocratique du Congo, le président sortant Joseph Kabila a délivré un discours à la nation.

La République démocratique du Congo se prépare à investir son nouveau président. C'est ce jeudi 24 janvier que le chef de l'Etat sortant, Joseph Kabila, passe le pouvoir à Félix Tshisekedi, vainqueur officiel de la présidentielle du 30 décembre.

A la veille de ce rendez-vous historique, Joseph Kabila s'est adressé à la nation congolaise sur la RTNC, la radio-télévision nationale. Une allocution d'une quinzaine de minutes, le président sortant s'est félicité du bon déroulement du processus électoral.

« Les scrutins du 30 décembre ont, comme je m'y étais engagé, ouvert la voie à un transfert pacifique et civilisé du pouvoir entre un chef d'Etat élu sortant et un chef d'Etat élu entrant, a-t-il salué. Le rêve est devenu

réalité. Un pari de plus gagné. Il en est en outre symptomatique de la cristallisation croissante de la culture démocratique dans notre pays, que l'heureux élu bénéficiaire de cette alternance historique au sommet de l'Etat est issu de l'opposition. »

« Grande coalition progressiste » contre les « les forces prédatrices »

Joseph Kabila a ensuite affirmé son plein soutien à son successeur, réitérant « en votre nom comme en mon nom propre nos félicitations ainsi que nos vœux de plein succès au président élu, M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Qu'il soit assuré de pouvoir compter sur moi chaque fois qu'il le souhaitera et que l'intérêt du pays l'exigera ».

Le président sortant a également appelé à la mise place d'une « grande coalition progressiste » contre « les forces prédatrices qui se sont liguées et qui tenteront toujours de se liguier pour s'accaparer de nos ressources naturelles sans contreparties pour nos enfants et petits-enfants. Une coalition pour défendre y compris au prix du sacrifice suprême, l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de notre pays ».

Selon Joseph Kabila, cette coalition devra également « parfaire les chantiers en cours et en ouvrir d'autres », notamment dans les domaines des infrastructures et du développement agricole.



RDC : Félix Tshisekedi, investi président, jure de « **DÉFENDRE LA CONSTITUTION** »

Félix Tshisekedi a officiellement été investi le 24 janvier président de la République démocratique du Congo. C'est la première passation de pouvoir légale de l'histoire du pays. Le nouveau président a assuré vouloir « défendre la Constitution » et travailler à la construction d'un « Congo réconcilié ».

« Je jure solennellement devant Dieu et la nation d'observer et de défendre la Constitution et les lois de la République », a déclaré Félix Tshisekedi depuis le Palais de la nation à Kinshasa où il a été investi devant plusieurs milliers de personnes, promettant de « maintenir son indépendance et l'intégrité de son territoire ».

Après la prestation de serment, aux alentours de 14h10 (13h10 GMT), plusieurs coups de canons ont été tirés, tandis que Félix Tshisekedi s'est vu remettre les symboles de sa charge. Le président sortant Joseph Kabila a remis au président élu le drapeau de la République démocratique du Congo, dans un geste particulièrement symbolique et historique pour le pays. Il s'est également vu remettre le texte de la Constitution, qu'il a brandi devant la foule enthousiaste.

Joseph Kabila et Félix Tshisekedi se sont ensuite donné une longue accolade, avant de se serrer la main. Le président sortant a ensuite quitté l'estrade, pour rejoindre la tribune, encadré par sa garde rapprochée.

« Nous honorons un Congo réconcilié »

NOUS NE CÉLÉBRONS PAS LA VICTOIRE D'UN CAMP CONTRE UN AUTRE, NOUS HONORONS UN CONGO RÉCONCILIÉ

C'est ceint de l'écharpe de président de la République que Félix Tshisekedi a ensuite pris la parole. « C'est un jour historique (...). Nous ne célébrons pas la victoire d'un camp contre un autre, nous honorons un Congo réconcilié », a déclaré le président de la RDC, promettant de construire un pays qui « ne sera pas un Congo de la division, de la haine ou du tribalisme ».







« Nous honorons un Congo réconcilié »

NOUS NE CÉLÉBRONS PAS LA VICTOIRE D'UN CAMP CONTRE UN AUTRE, NOUS HONORONS UN CONGO RÉCONCILIÉ

C'est ceint de l'écharpe de président de la République que Félix Tshisekedi a ensuite pris la parole. « C'est un jour historique (...). Nous ne célébrons pas la victoire d'un camp contre un autre, nous honorons un Congo réconcilié », a déclaré le président de la RDC, promettant de construire un pays qui « ne sera pas un Congo de la division, de la haine ou du tribalisme ».

Évoquant une « étape dans la transition démocratique » du pays, il a insisté sur le fait que son

investiture était « le commencement d'un autre combat dans lequel nous voulons engager le peuple congolais : le combat pour le mieux-être des citoyens de ce pays ».

« Nous nous engageons à respecter nos obligations constitutionnelles », a-t-il par ailleurs insisté. Félix Tshisekedi a également tenu à saluer les deux candidats arrivés derrière lui selon les résultats proclamés par la Ceni et validés par la Cour constitutionnelle : Martin Fayulu – « notre frère » – qu'il a qualifié de « soldat du peuple », ainsi qu'Emmanuel Ramazani Shadary.

« Notre dispositif électoral mérite des ajustements »

FÉLIX TSHISEKEDI S'EST ENGAGÉ À « RECENSER TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES

(...) EN VUE DE LEUR PROCHAINE LIBÉRATION »

S'il a salué le fait que l'élection avait été organisée « pour la première fois sur fonds propres et sans intervention extérieure », il a également souligné que « notre dispositif électoral mérite des ajustements ». Autre point abordé, et non des moindres : Félix Tshisekedi s'est engagé à « recenser tous les prisonniers politiques (...) en vue de leur prochaine libération ».

Il a rendu hommage à son père, Étienne Tshisekedi, un « combattant ». « Cet homme d'exception dont le sort personnel est lié à l'histoire de notre pays », dont il a vanté « le charisme, la rigueur morale, la ténacité et le dévouement ».



Il a également salué en Joseph Kabila, « l'un des acteurs de la matérialisation de l'alternance démocratique ». « Nous n'oublions rien de nos combats politiques, des moments difficiles traversés dans un climat politique non apaisé », a-t-il souligné, avant d'affirmer, s'adressant à Kabila, qu'« aucun de ces moments n'a pu altérer votre détermination à permettre au peuple congolais de se choisir librement ses dirigeants ».

Se disant favorable à une nouvelle loi électorale, il a également promis l'organisation prochaine d'un recensement, en vue de procéder à « un rééquilibrage nécessaire » entre les provinces.

Il a terminé son discours d'investiture en remerciant, « au nom du peuple Congolais que je représente en tant que président de

la République » les personnalités de haut rang venues y assister. « Vive la RDC, vive la renaissance africaine », a-t-il lancé avant de quitter l'estrade sous les acclamations de la foule.

Des milliers de partisans présents

« L'émotion est à la hauteur du moment historique (...). Joseph Kabila quitte la scène, du moins son fauteuil, par la grande porte », s'était réjoui Vidiye Tshimanga, porte-parole de Félix Tshisekedi, quelques minutes avant la cérémonie, où des centaines de personnes avaient afflué dès le début de la matinée, dont près de 2 000 partisans de l'UDPS.

Historique ! Ce qui s'est passé hier, jeudi, au Palais de la Nation congolaise. Les deux personnalités ont donné une leçon à l'Afrique.

Barnabé Kikaya Bin Karubi est

revenu sur le transfert pacifique du pouvoir entre Joseph Kabila et Félix Tshisekedi..

Pour ce Chef du collège diplomatique du Président sortant, les deux personnalités ont donné une leçon à l'Afrique.

« Mes impressions sont de joie. C'est un moment historique. Le transfert du pouvoir Un Président sortant vivant et un Président entrant. Vous savez Joseph Kabila et Félix Tshisekedi sont fils des combattants de la 1ère ère, Mzee Laurent Désiré Kabila et Étienne Tshisekedi. Les deux ont donné une leçon à l'Afrique », a déclaré Kikaya Bin Karubi.









Passation civilisée du pouvoir entre des deux hommes forts de RDC Joseph Kabila et Félix Tshisekedi

Le Président sortant Joseph Kabila vient de céder sa place du Président de la République démocratique du Congo au nouveau président proclamé Elu Félix Tshisekedi ce jeudi 24 janvier 2019 au Palais de la Nation . C'est ainsi l'histoire de passation civilisée du pouvoir s'est effectuée dans un portrait croisé du désormais ex-Président et de son successeur.

Tous deux portent un héritage politique lourd des leurs Pères le Mzee, le sage Laurent-désiré Kabila et le Sphynx de Limite et Patriarche Etienne Tshisekedi qui sont dans l'Histoire, avec un grand « H », de la RDC. Le Raïs Joseph Kabila n'a jamais eu d'autre surnom. Quant à Félix Tshisekedi, ses partisans l'ont appelé « Fatshi » lors de la campagne électorale, mais c'est une simple contraction de Félix Antoine Tshilombo Tshisekedi. Deux pères charismatiques, qui ont longtemps lutter contre la Dictature ont légué à leur progéniture, l'essence de leur combat politique , le Raïs Joseph Kabila a le goût du secret et de la parole donnés. « J'irai partout où il faut parlait de la paix de la RDC..... mon sort est bien inscrit dans la constitution» dont chose dit et chose fait.

Parcours de Félix Antoine Tshisekedi

En revanche A 55 ans, Félix Tshisekedi réussit là où son père Etienne Tshisekedi l'opposant historique la politique de la Chaise vide. Le 5 eme Président est fin diplomate et conciliant, voire courtois. Et plus comme si une sorte d'anti-Sphynx comme Mandela la prise du pouvoir en Afrique du Sud il accepta de composer avec les blancs. Oui le nouveau président est volontaire et déterminé, comme VERITABLE Disciple de Christ et avec ses faiblesse pour que la grâce de Dieu le suffise.

Le Parcours politique de Félix Tshisekedi Tshibombo le nouveau Président Elu

Félix Tshisekedi a passé une grande



partie de sa vie à Bruxelles. IL est difficile de dissocier le parcours politique de Félix Tshisekedi, surnomme « Fatshi », de celle de son père, Le Patriarche Etienne Tshisekedi wa Mulumba, la principale figure de l'opposition plus près de vingt-neuf ans, avec son UDPS créé en 1982. Il s'opposait contre d'abord la Dictature du Maréchal Mobutu son ancien Partenaire, puis régime de Mzee Laurent Désiré Kabla et de son Fils Joseph Kabila. C'est grâce une bonne structuration de son parti tr qui a des relais dans tout le pays, que Félix Tshisekedi a hérité après le décès de son père en février 2017. Mais au vivant de son Père, il est Simple Secrétaire National de l'UDPS chargé de l'extérieur, à 55 ans, il prend à la tête du parti à l'issue d'un congrès de l'UDPS plutôt houleux et il est désigné Président de la Coalition de l'opposition Ensemble pour le Changement qui incluait le G7 de Moïse Katumbi, Des cadres du parti contestent alors sa légitimité politique, le qualifiant de « fils à papa ». Rappelant qu'il a fait sa vie en Belgique et, où il s'est installé depuis plus de trente ans, plutôt que dans les manifestations de l'opposition au Congo.

Mais c'est aussi ce lien de sang qui fait sa force, sa popularité, et sur laquelle il construit sa légitimité bien que il n'est pas vraiment un grand universitaire, il a grandi au tour des sages et éminents politiciens. N'hésitant pas à porter la casquette exactement comme son père le faisait

dans les meetings, promettant aussi comme première mesure d'organiser des funérailles nationales pour son père. C'est aussi du fait de cet héritage que Félix Tshisekedi est longtemps pressenti pour être le candidat unique de l'opposition.

Enfin, à l'issue des négociations de Genève en novembre 2018, il perd cette place face à Martin Fayulu. Mais dès le lendemain, à l'écoute de sa base il fait dissidence pour maintenir sa candidature. Il scelle alors une alliance inédite avec Vital Kamerhe, qui sera en première ligne tout au long de leur campagne et à qui le poste de Premier ministre a été promis. Il est réputé plus conciliant que son père : depuis des jours, son parti, l'UDPS, se targue de négocier avec le camp de la majorité en vue d'une victoire à la présidentielle et le Président sortant Joseph Kabila lui est devenu « partenaire politique » de l'alternance !?

Une victoire contestée par la Coalition politique LAMUKA ? aujourd'hui confirmée pour Félix Tshisekedi qui, en 2015, déjà, était engagé dans des négociations avec le pouvoir pour un potentiel poste Du Premier Ministre que SEM Tshibala a pris sa place, C'est la consécration, il est désormais Président Elu de la R.D.Congo. Il s'est exprimé peu après sa victoire et a rendu hommage à Joseph Kabila disant qu'il le « considère comme un partenaire politique et non comme ennemi ».



Biographie de l'Honorable Sénateur Joseph Kabila, le Président de République sortant

SEM Le Président Joseph Kabila Kabange est né le 4 juin 1971 à Hewa Bora dans la région du Sud-Kivu. Il a une sœur jumelle, Honorable Jaynet Kabila. Sous le régime de Mobutu, il est en exil en Tanzanie avec son Père Mzee Laurent Désiré KABILA. Il a étudié à l'école française de Dar es Salam et après il s'occupe des pêcheries que son père possédait sur le lac Tanganyika. En octobre 1996, il rejoint ce dernier, lors de la guerre de libération de la R.D du Congo qui a chassé MOBUTU. IL était intégré dans cette armée de libération avec les autres KADOGO puis. Il sera formé en Chine pour la conduite de l'État-major. Il est nommé plus tard Général-Major.

En 1998, alors que son père est président, il a tenté de stopper la guerre civile et fait retirer, avec succès, les troupes étrangères

stationnées dans le pays. Il participe cependant à la bataille de Pweto en novembre 2000.

Après avoir dû quitter la faculté de droit de l'université de Makerere pour aider son père, Joseph Kabila a obtenu un baccalauréat ès arts en relations internationales à la Washington International University, institut d'enseignement supérieur à distance des États-Unis. Il est un homme d'État kino-congolais, président de la République démocratique du Congo depuis l'assassinat de l'ancien président, son père Laurent-Désiré Kabila, le 16 janvier 2001, au cours de la deuxième guerre du Congo. Il a été à la tête de l'Alliance pour la majorité présidentielle (AMP) et a créé en 2002 le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD).

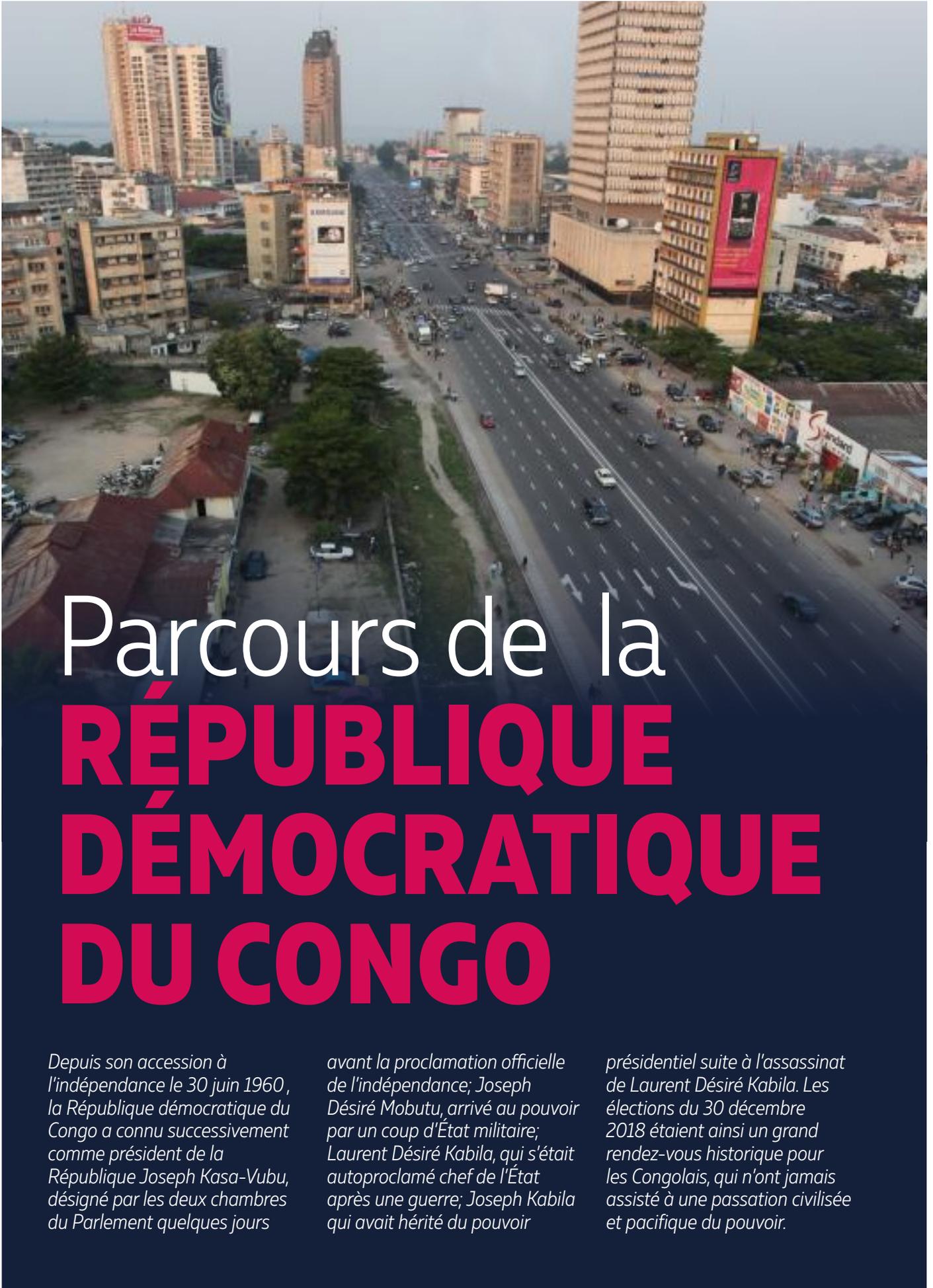
Le 27 novembre 2006, il est déclaré par la Cour suprême de Justice gagnant du deuxième tour de l'élection présidentielle, organisé le 29 octobre 2006, devenant ainsi le 4ème Président de la République.

Il est réélu le 28 novembre 2011 et la cérémonie d'investiture se déroule le 20 décembre suivant, mais son principal adversaire, Étienne Tshisekedi, conteste les résultats et s'est également proclamé président de la République, prévoyant d'être investi le vendredi 23 décembre 2015 jusqu'à le jour où la Constitution ne lui autorise plus postuler comme candidat à la présidence de la République pour le troisième mandat bien que le Président Joseph Kabila est le plus jeune chef de l'État kino-congolais et intellectuel lumumbiste comme moi qui a 15 ans d'expérience de règne à la présidence de la République et fait la Passation civilisée du pouvoir avec Félix Antoine TSHISEKEDI le Président Elu ce Jeudi 24 janvier 2019 et le Raïs Josek KABILA reste Honorable Sénateur en vie conformément la Constitution.

Les deux hommes devront désormais cohabiter ou se coaliser pour les intérêts vitaux des congolais.







Parcours de la **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

Depuis son accession à l'indépendance le 30 juin 1960, la République démocratique du Congo a connu successivement comme président de la République Joseph Kasa-Vubu, désigné par les deux chambres du Parlement quelques jours

avant la proclamation officielle de l'indépendance; Joseph Désiré Mobutu, arrivé au pouvoir par un coup d'État militaire; Laurent Désiré Kabila, qui s'était autoproclamé chef de l'État après une guerre; Joseph Kabila qui avait hérité du pouvoir

présidentiel suite à l'assassinat de Laurent Désiré Kabila. Les élections du 30 décembre 2018 étaient ainsi un grand rendez-vous historique pour les Congolais, qui n'ont jamais assisté à une passation civilisée et pacifique du pouvoir.



La proclamation par la Cour constitutionnelle de Félix Tshisekedi comme Président élu fait de lui le cinquième chef d'Etat du Congo et le premier issu d'une alternance démocratique marque un tournant dans l'histoire politique de l'ex Congo belge.

Toujours contestée par Martin Fayulu, qui dit être, lui, le Président réellement élu par les Congolais, en accusant la Commission électorale d'une tricherie et le Président sortant d'un arrangement avec Félix Tshisekedi pour lui voler sa victoire, l'élection du nouveau Président posera toujours question pour les partisans de Lumuka, qui voyaient l'alternance au sommet de l'État se faire avec celui qui a été présenté comme candidat commun de l'opposition à Genève.

Pour certains, la victoire de Felix Tshisekedi est celle du changement, car il incarne non seulement la longue lutte de l'Udps qui a été menée par son défunt père Étienne Tshisekedi depuis le parti-État, mais aussi toutes les revendications citoyennes qui ont été observées sur le terrain ces dernières

le FCC (Front commun pour le Congo, kabiliste) conservera la majorité dans les chambres du Parlement. La lecture institutionnelle de la Constitution du 18 février 2006 révèle plusieurs pouvoirs partagés qui ne laisseront pas au nouveau Président la marge de manœuvre nécessaire pour mettre en place sa

politique.

Présenté comme un choix qui s'offrait au Président sortant après l'échec de l'accord de Genève, Félix Tshisekedi apparaissait comme celui qui pouvait garantir à Joseph Kabila une sortie honorable, peut-être lui donner certaines garanties probablement difficiles à obtenir de Martin Fayulu, qui a souvent un discours ferme à l'égard de Joseph Kabila. L'histoire nous révélera un jour les coulisses de ce pacte supposé !

Mais qu'il s'agisse de Martin Fayulu, qui s'est autoproclamé vainqueur de l'élection présidentielle après le verdict de la Cour constitutionnelle, ou de Félix Tshisekedi, qui a été proclamé Président de la République par cette haute cour, une chose est vraie: Joseph Kabila ne sera plus Président de la République. Le fauteuil présidentiel sera désormais occupé par un opposant connu de tous les Congolais et qui a été validé par la Cour constitutionnelle, bien que cela ne soit pas l'avis de l'autre camp de l'opposition.

On ne peut objectivement y voir la victoire d'un homme ou d'un camp contre l'autre, mais plutôt la victoire de tout un peuple. Les Congolais avaient besoin d'un changement, ils voulaient que le pays soit gouverné autrement. C'est une lourde responsabilité qui repose sur les épaules du nouveau Président, qui doit, pour créer la cohésion nationale, tendre la main à son ami et frère Martin Fayulu, car le défi

à relever nécessite l'unité et non la division. Dans la même optique, cette main tendue doit être élargie à Moïse Katumbi et Jean Pierre Bemba, qui restent les véritables acteurs du score réalisé par Martin Fayulu à cette élection.

Le président Tshisekedi devra, pour réussir son quinquennat et répondre positivement aux attentes des Congolais, se placer au-dessus de la mêlée et un être un homme d'État qui a le sens de l'État, car il est désormais le Président de tous les Congolais et non un chef de clan ou de parti politique. Il doit faire les bons choix et être bien entouré; pour cela, il doit privilégier la qualité plutôt que toute autre considération partisane. Il est aujourd'hui un écran observé par les Congolais, qui seront sévères avec lui demain s'il n'apporte aucun changement dans leur vie quotidienne. Il doit restaurer l'autorité de l'État qui fait défaut dans ce grand pays de l'Afrique noire francophone et instaurer un climat de confiance entre les gouvernants et les gouvernés. Il doit avoir une politique qui attire les investisseurs et non qui les effraye, être un homme de paix et non un chef conflictuel, un Président qui anticipe et non celui qui subit, un visionnaire et non un observateur, unir et non diviser... Il sera jugé sur des résultats et non sur ses discours, car les mêmes qui l'ont fait roi aujourd'hui, seront ceux qui le déferont demain si rien ne change réellement. C'est cela la démocratie !











**Lualaba
Glace**



Conservez tous vos **aliments**
et **boissons** avec nos blocs de glace

Une qualité de glace parfaite pour rafraîchir rapidement et durablement vos boissons, canettes ou bouteilles et cela pendant plusieurs heures



Commandes et réservations

Pour toute question ou information,
nous sommes à votre disposition

+243 971 202 066 - +243 814 362 827
Mandrandele 131, commune de Manika



LUALABA : INAUGURATION DE L'HÔTEL DU GOUVERNEMENT

R. MUYEJ fait rimer Décentralisation, Démocratie et Développement.

Cela devrait réellement être un motif d'honneur et de fierté légitime pour Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province d'accueillir les nombreux hôtes au jour de l'inauguration du somptueux bâtiment Hôtel du Gouvernement provincial) au cœur de la Province du Lualaba, à Kolwezi son Chef - Lieu.

En plus cet honneur a été justifié par la présence remarquable Monsieur le

Directeur de Cabinet du Chef de l'Etat ainsi que celle de Leurs Excellences membres du Gouvernement National, des Honorables Députés Nationaux et Sénateurs, tous venus de Kinshasa la Capitale de notre pays.

Les membres du Gouvernement Provincial ainsi que les Députés Provinciaux nouvellement élus se sont joint au Gouverneur de Province pour remercier le Chef de l'Etat, Son Excellence

Felix Antoine TSHISEKEDI de s'être fait représenter à cette importante manifestation.

D'autres remerciements se sont adressés également aux Directeurs et Responsables, partenaires du secteur minier ; selon le gouverneur, leur présence a témoigné, une fois de plus, de leur adhésion à la dynamique mise en place pour le développement de la Province du Lualaba.



Vital Kamerhe, DirCab du Chef de l'Etat désignant le Gouverneur comme artisan du développement









En effet, par l'Ordonnance n°15/081 du 29 Octobre 2015 portant nomination des Commissaires Spéciaux et des Commissaires Spéciaux Adjointes du Gouvernement ; le Chef de l'Etat avait jeté son dévolu sur la modeste personne de Richard MUYEJ comme titulaire, Madame Fifi MASUKA et Monsieur Didier MUDIATA comme Commissaires Adjointes chargés respectivement des questions économiques, financières et de développement et des questions politiques juridiques et administratives. Le trio s'empressa de rejoindre Kolwezi afin de se mettre rapidement au travail mais quelle n'a

pas été notre surprise en constatant qu'aucune disposition d'accueil n'était prévue alors que les textes juridiques instituant la libre administration des Provinces attribuaient aux anciens dirigeants le rôle de préparer les infrastructures pour l'avènement des nouvelles Provinces.

Un bureau de fortune fut alors ouvert à Kampi Ya Boma, une structure hôtelière de la place où tous les trois responsables avaient cohabité, assis côte à côte, presque à la manière scolaire...

tous devraient comprendre que cette coexistence avec l'hôtel, le bar, la piscine, le restaurant et autres

attractions n'était pas le cadre idéal pour abriter les bureaux d'une Province aussi stratégique que le Lualaba. 5

Ce qui les obligea à l'époque de changer de cadre : ils seront d'abord logés dans une maison d'habitation modifiée non loin du Rond-Point de l'indépendance sur l'avenue Lumumba au numéro 31, ensuite dans la résidence autrefois érigée pour le Commissaire de District de l'ancien Kolwezi, pour enfin se retrouver dans ce magnifique cadre appelé affectueusement l'Hôtel du Gouvernement que vous allez bientôt inaugurer.



La qualité de cet ouvrage que vous appréciez aussi, j'en suis persuadé, reflète la grandeur de notre vision pour le Lualaba.

Maintenant que nous nous apprêtons à prendre possession de nos nouveaux bureaux, c'est avec modestie que nous croyons avoir un bilan à défendre. Ce n'est peut-être pas le moment de le faire mais vous me permettrez d'informer votre Autorité de quelques réalisations touchant les secteurs de l'éducation, de la santé, des infrastructures, de l'énergie (eau et électricité), de l'agriculture et du tourisme :

- **Le Groupe Scolaire Hewa Bora complètement réhabilité, modernisé et équipé aux standards internationaux ;**
- **La construction des auditorios à**

l'Université de Kolwezi, à l'ISTA et à l'ISTM ;

- ***La construction en cours de l'ISP/MUSUMBA ;***
- ***La construction et la réhabilitation des écoles à Mutshatsha, Sandoa et Lubudi ;***
- ***La réhabilitation de l'Hôpital Général de Référence Mwangeji, avec l'acquisition d'un scanner de la dernière génération, la construction d'un dispensaire ainsi que la dotation d'autres équipements et matériels sanitaires (Ambulances, corbillards, frigos mortuaires et autres produits pharmaceutiques à Kolwezi et dans les Territoires);***
- ***L'organisation des interventions***

chirurgicales au bénéfice de nos communautés dans les Territoires (Opération médecine interne et ophtalmologie ...);

- ***La Prise en charge du personnel hospitalier pour sa motivation ;***
- ***L'aménagement du Rond - Point de l'Indépendance ;***
- ***Le Boulevard du 30 Juin complètement modernisé ;***
- ***L'Hôtel du Gouvernement que nous inaugurons ce jour ;***
- ***La réhabilitation et l'asphaltage des artères au quartier Mutoshi et à la Cité Manika ;***
- ***La réhabilitation et la modernisation du Stade Dominique DIUR ;***











- **Le projet de réhabilitation des routes Kolwezi - Dilolo, les entrepreneurs sont déjà formellement identifiés et Kolwezi - Solwezi avec un programme de financement annoncé par Glencore ;**
- **La Réhabilitation de l'éclairage public ;**
- **L'adduction d'eau potable à Mukabe Kasari dans le Territoire de Lubudi ;**
- **L'amélioration de la desserte en électricité dans la cité de Lubudi ;**
- **La relance de la semencière de Lubudi ;**
- **L'existence d'un programme provincial de financement pour l'accroissement de la capacité hôtelière de la Province qui est passé de 300 à ± 700 chambres répondant aux normes ;**
- **L'aménagement des voies d'accès aux Sites Touristiques de Katebi et Wansela.**

Il est aussi important d'annoncer que dans un avenir proche, nous assisterons à l'inauguration du complexe qui abritera le bâtiment

administratif et l'hémicycle de l'Assemblée Provinciale du Lualaba ; les travaux évoluent normalement.

Tout ceci en 30 mois seulement.

Les défis sont certes énormes mais nous avons la conviction qu'avec l'adhésion de notre peuple et le soutien de nos élus, la dynamique déjà amorcée se poursuivra sans désespérer.

Notre combat pour demain demeure la poursuite des chantiers en cours de construction dans la Ville de Kolwezi et d'accélérer leur parachèvement.

Un accent particulier sera mis sur la poursuite du projet de la création des parcs agricoles comme creuset des activités agro – pastorales dans nos Territoires. Il est aussi prévu dans les prochaines semaines la redynamisation des activités dans le domaine du tourisme.

Il sied de souligner ici que nous nous appuyons aussi sur un partenariat actif, récemment activé, avec les entreprises minières de la région, ceci constituera un atout important, nous en sommes convaincus, dans la recherche des solutions liées aux problèmes existentiels de nos populations.

Vous me permettrez aussi Monsieur le Directeur de Cabinet et Représentant personnel du Chef de l'État, de souligner en toute franchise que la loi sur la 9 soustraction souffre encore dans son application. Ce qui constitue une pesanteur dans la création des richesses et gêne considérablement l'émergence d'une classe moyenne.

Qu'il me soit encore permis de rendre un hommage mérité à celui qui a vu naître ce projet et qui n'a cessé de nous encourager dans cet esprit de bâtisseur, le Raïs Joseph KABILA KABANGE. Qu'il en soit remercié.

Je ne voudrais pas clore mon propos sans réitérer les félicitations des filles et fils du Lualaba à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO pour son élection à la magistrature suprême de notre pays. Nous vous prions de le rassurer de tout notre soutien et lui souhaitons un fructueux mandat.













SÉMINAIRE AVEC LES HONORABLES DÉPUTÉS PROVINCIAUX DE LA PROVINCE DU LUALABA

QUE VOULONS-NOUS POUR LE CONGO ?

Les aspirations sociopolitique et économique des Congolais sont connues. On en dirait, peut-être, autant que l'on en dit de la loi. Nul Congolais n'est censé les ignorer, puisque, d'une part, elles concernent son existence, celle de ses concitoyens et de la postérité ; d'autre part, elles sont bellement synthétisées et exprimées dans l'hymne national – Le Débout Congolais –, dans la Loi fondamentale, la Constitution, et dans la devise du pays. Elles sont diversement rappelées par les discours de nos Chefs d'État successifs.

Ainsi, en chantant l'hymne national, les Congolais

s'engagent librement et solennellement à « bâtir un pays plus beau qu'avant dans la paix », à en assurer la « gradeur » et à le léguer à leur « postérité ». Ils affirment deux valeurs fondamentales qui constituent les socles éthiques de la démocratie et du vivre-ensemble dans la république, à savoir la solidarité et la responsabilité.

Le « nous », expression de l'union et de la solidarité laisse comprendre que les Congolais sont conscients que personne, au ne peut se définir tout seul et se réaliser tout seul. L'homme est un individu et un élément d'un maillage infiniment complexe fait de divers êtres

humains dans la société et le monde dont il est une partie. Les citoyens sont liés les uns aux autres, dépendants les uns des autres. Chaque individu est toujours porté et agi par le nous collectif qui nous englobe et nous transcende. Ce « nous » peut-être la république, la province, la communauté, l'Église, le Parti politique, etc. Les hommes ne sont humains qu'à travers l'humanité des autres, de sorte que lorsqu'un homme réalise quelque chose en ce monde, il ne l'accomplit qu'avec les autres. L'individualisme mis de côté, le mérite devrait être attribué à parts égales au travail et à l'efficacité d'autrui.



Hon. Louis Kamwenyi, Président de l'Assemblée Provinciale du Lualaba

La solidarité pose comme essentielle la responsabilité, afin d'assurer la reprise en main de la destinée collective et le dépassement de la logique de domination d'une oligarchie sur l'État et sur la société.

La solidarité et la responsabilité constituent des valeurs qui doivent former le socle de l'État démocratique tourné vers le futur de paix et de sécurité et une vie bonne pour tous. Le défi majeur consiste donc à allier le souci d'enraciner la démocratie et le souci de construire un pays plus beau qu'avant, d'en assurer la grandeur et à le léguer comme tel à la postérité. Puisque, sociologiquement et politiquement, le sujet congolais est d'accord avec l'idée de vivre dans une société démocratique, organisée et gouvernée selon les principes et les valeurs de l'État de droit, social et laïc, et toujours tournée vers la postérité, cela signifie qu'il se sent responsable et solidaire des générations futures. Le Congolais solidaire et responsable ne voudra pas que « les générations futures, qui comptent ses enfants et petits-enfants, le tiennent responsable des catastrophes à venir. Ainsi, la responsabilité à l'égard du futur nous oblige à voir que les décisions

que l'on prend aujourd'hui ne doivent pas bloquer le processus décisionnel des générations à venir » .

Ce souci de responsabilité est attesté dans les discours des dirigeants. Dans son discours d'investiture, le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, a décliné son action politique en termes de construction d'« un Congo réconcilié », « tourné vers son développement dans la paix et la sécurité » . Est condensé et exprimé le souci de transformer l'État et, au demeurant, la société. L'État c'est l'organisation et l'instance décisionnelle de la communauté historique. Son prédécesseur, Joseph Kabila Kabange, disait, entre autres, dans son discours d'investiture du 6 décembre 2006 : « Je me permets de visualiser ce Congo de demain et vous demande de partager avec moi ce regard. Je vois un Congo où, chaque jour, le peuple se remet au travail, renversant les paramètres de la pauvreté en chantier prospère... Je vois un Congo fort, produisant pour son Peuple l'essentiel de ses moyens de subsistance et exportant le surplus » .

Le souci exprimé par l'un et l'autre est de passer d'une société lézardée

par les crises, les violences et les atteintes à l'État de droit, le chômage et la pauvreté vers une société ouverte et ouvrant à un futur de justice, de paix, de sécurité, de travail, de développement et de prospérité partagés. La réconciliation de toutes les diversités et de toutes les tendances politiques est conçue, en plus de la paix et de la sécurité, comme condition préalable et nécessaire pour pouvoir se consacrer aux défis du développement perçus, en même temps, comme des obstacles à l'émergence du Congo.

En 1960, le pays avait choisi d'être une république et une démocratie. Après deux décennies de totalitarisme, organisation totale de la société à partir d'un Parti-État omniprésent et omniscient, auto-conçu comme le seul auteur de la volonté politique, le pays avait réaffirmé ce choix politique par l'entremise du peuple réuni en Conférence nationale souveraine (CNS). La Constitution a codifié la volonté collective du peuple congolais de vivre dans « un État de droit, indépendant, souverain, uni et indivisible, social, démocratique et laïc » (art. 1er).



Hon. Louise Mweleshi, Hon. Edmond Mbaz et Hon. Gaston Mushid

Au regard de ce qui précède, il est posé une différence entre une société démocratique et une société autoritaire ou totalitaire.

« À la différence des sociétés démocratiques fonctionnant grâce aux libertés individuelles et à la responsabilisation des individus, les sociétés autoritaires ou totalitaires colonisent les individus qui leur sont sujets, dans le sens assujéti du terme ; dans la démocratie, l'individu est citoyen, sujet au sens autonome du terme, personne d'une part exprimant ses vœux et ses intérêts, d'autre part responsable et solidaire de sa cité » .

CITOYEN RESPONSABLE AU SERVICE DE LA REPUBLIQUE

Est citoyen, toute personne qui habite une ville, une cité (civitas), un État et qui participe à la vie active de celle-ci, ayant des droits et des obligations. Est responsable, tout individu qui doit répondre de ses actes, de ceux d'autrui ou des choses dont il est le gardien, en vertu du fait qu'il est investi d'un mandat, d'un pouvoir de prendre des décisions, de formuler des propositions, de légiférer ou du fait qu'il peut agir ou faire agir.

Exemple : Monsieur X se promène dans les bois dans le pourtour de Kolwezi. Il aperçoit un quidam qui tente de violer une jeune écolière ou de voler des câbles électriques. Au lieu d'alerter la police ou d'intervenir, il préfère passer son chemin. Par ce fait, il est responsable de son acte et de celui de l'agresseur... Car il a pris la décision de continuer sa route au lieu d'intervenir ou d'alerter la police et d'empêcher un acte délictueux.

Au regard de ce qui précède, disons que le citoyen responsable est une personne, un acteur qui cherche à travers ses droits et obligations la justice dans la société où il vit pour le bien-être de sa société et la réalisation des conditions d'une vie bonne pour ses concitoyens.

Un (e) Congolais(e) qui choisit d'être député(e) ou membre du gouvernement provincial (ou national), choisit, à moins d'être cynique et corrompu (e), de servir la communauté historique, de se dévouer à la recherche du bien-être de sa société (territoire, commune, province, pays) et à la réalisation des conditions d'une vie bonne pour ses concitoyens et pour l'humanité.

Une vie bonne, c'est une vie vécue avec les autres dans les institutions sociopolitiques et économiques

justes. C'est une vie qui ne serait pas une vie sans les autres ; puisque qui que je sois, mon moi sera transformé par mes relations avec les autres et ma dépendance à l'égard de l'autre et l'essence de cette dépendance sont nécessaires pour vivre bien. Notre exposition commune à la précarité, à la misère et à la mort constitue le terrain partagé d'une égalité potentielle et nos obligations réciproques de produire ensemble les conditions de vie vivables et d'une prospérité partagée.

Le développement n'a de sens que si elle concrétise l'idéal d'une vie bonne dans les institutions justes pour les citoyens. Le développement n'a de sens réel que celui de permettre à chaque membre de la communauté historique, à chaque citoyen, d'avoir la possibilité de transformer positivement sa vie, son travail en joie de vivre, en coopération, en union dans un projet collectif. Quels que soient ses origines et son rang social, il doit être traité, toujours et partout, avec humanité et justice, afin qu'il puisse se dévouer à la république et la démocratie en tant que formes d'organisation sociopolitique nécessaires pour garantir la concorde sociale et la vie bonne.



Hon. Roy Kaumba, Questeur Provincial du Lualaba et Hon. Fifi Masuka

POUVOIR DU CITOYEN DANS LA DEMOCRATIE AU CONGO

Le Congo est, selon la Constitution, une république et une démocratie. Il adhère aux principes du constitutionalisme, de révision judiciaire et de séparation des pouvoirs.

Une société est théoriquement démocratique si elle repose sur ces trois principes. En vertu du principe de constitutionalisme, tous les citoyens, au sein de l'État, gouvernants et gouvernés, sont soumis à la Constitution. Nul ne doit se penser et se placer au-dessus de la Loi fondamentale qui limite les compétences et la durée d'exercice du pouvoir. Le principe de la révision judiciaire pose qu'au sein de l'État, toute dispute en rapport avec les décisions des gouvernants ou concernant le sens et l'application des lois doit être résolue par voie judiciaire. Si une loi, une décision ou une action est jugée contraire à une disposition constitutionnelle, si elle empiète sur les droits garantis, elle doit être déclarée inconstitutionnelle et révisée. Le principe de la séparation des pouvoirs laisse sous-entendre que la démocratie repose sur la méfiance réciproque des pouvoirs législatif, exécutif et

judiciaire.

Méfiance ne signifie pas conflictualité. Chaque pouvoir n'est pas seulement limité par l'autre qui dispose sur lui le droit de contrôle externe, mais chaque pouvoir est constitutionnellement limité de façon interne. Autant que l'État, aucun pouvoir n'a le droit de tout faire. Chaque pouvoir est tenu de respecter la Constitution et les lois. C'est par l'observance de celles-ci que le pouvoir concourt à faire des citoyens des sujets libres, c'est-à-dire des sujets arrachés aux excès de la gouvernementalité, aux rets de la servitude, propriétaires protégés par les lois contre toute usurpation, capables de garder l'usage de leurs biens ou de les céder dans les limites fixées souverainement en relation avec d'autres sujets détenteurs des mêmes droits et susceptibles de consentir dans les mêmes conditions à aliéner leurs propriétés.

Dans la société congolaise, le citoyen a un pouvoir reconnu par la Constitution. Il a la possibilité ou la capacité d'agir, d'influencer les actions des autres acteurs dans le champ sociopolitique et de contribuer à la réalisation des conditions d'une vie bonne et d'une prospérité partagée.

Dans un système de gouvernement représentatif, les citoyens sont supposés avoir la haute main sur ceux qui le gouvernent. Les Députés et les membres des organisations de la société civile doivent les y aider.

Le citoyen est une composante du Peuple, lequel peuple est reconnu, au terme de l'article 5, comme le détenteur de la souveraineté nationale. « La souveraineté nationale appartient au peuple (...) Aucune fraction du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice ».

Qu'est-ce que le peuple ? Le peuple qualifie d'abord et avant tout une classe : celle des citoyens autochtones qui ont droit au chapitre pour influencer sur les issues politiques. C'est ensuite, par-delà l'exigence de souveraineté, la classe de citoyens allochtones qui constituent des forces sociales. Enfin, c'est l'ensemble indifférenciée des acteurs de la société civile, depuis les élèves mineurs qui ne votent pas jusqu'aux policiers et militaires syndiqués ou non. Il reste cependant que le Législateur réserve l'exercice des droits politiques aux seuls Congolais (art. 11 de la Constitution).



Comme tel, le pouvoir ne peut être conçu comme la propriété exclusive d'un individu, d'un regroupement de partis politiques ou d'un parti politique qui l'exerce(nt) unilatéralement sur le corps social, mais une possibilité d'action sur les sujets, inscrite dans l'ordre des lois. Donc, le pouvoir est toujours exercé les « uns » sur les « autres ». Il n'existe qu'en acte, même lorsqu'il s'inscrit dans un champ de possibilités qui s'appuie sur des structures permanentes, telles les institutions qui allient capacités, communication et relations de pouvoir.

Dire que le pouvoir n'existe qu'en acte, cela signifie aussi que le pouvoir ne se plaint pas mais s'exerce.

Au regard de la Constitution congolaise, le pouvoir et la puissance publique ne peuvent être détenus par une personne, un Parti, une famille, et la charge du Chef de l'Etat n'est pas héréditaire. L'hymne national congolais disqualifie toute personnalisation du pouvoir politique, toute privatisation du territoire et l'assujettissement du peuple. Le Congo est « un don béni, de nos aïeux, « terre des ancêtres... un pays que nous léguons à notre postérité ».

L'hymne national rend chaque citoyen responsable de considérer le Congo non pas comme son bien privé, mais une propriété commune de tous les Congolais, anciens, présents et futurs. De ce point de vue, le Congo est une République,

c'est-à-dire une chose qui appartient à l'ensemble du peuple congolais, une propriété commune des Congolais. Tout citoyen doit se soumettre à la Loi fondamentale (la Constitution), nul ne devant se soustraire à la Loi ou se mettre au-dessus de la Loi ; les différends, les conflits en rapports avec le pouvoir ou de nature civile doivent être réglés par la voie judiciaire et non pas la voie de la violence ; le pouvoir doit contrôler le pouvoir, en vertu du postulat selon lequel tout pouvoir incontrôlé tend à dégénérer en autocratie et à induire des excès.

CITOYEN RESPONSABLE ET ELECTION

Une société n'est pas forcément démocratie parce qu'elle organise régulièrement des élections générales et/ou provinciales. La gouvernementalité, entendue comme la manière dont un pouvoir politique gère l'Etat, le territoire et les populations établies sur ce territoire, montre que les élections générales et provinciales organisées en 2006 et en 2011 n'ont pas induit une organisation du pouvoir d'Etat autour des institutions démocratiques, mais plutôt autour de la parenté.

La démocratie ne s'évalue pas exclusivement à l'aune de l'organisation du suffrage universel. L'organisation des élections ne suffit pas à transformer une société en une démocratie, surtout s'il s'agit d'une société prise dans les nasses

de la corruption, du clientélisme, de l'ethnocratie et de la voyoucratie. L'ethnocratie est un gouvernement par les ethnies, les tribus-classes par l'entremise des personnalités tribales jugées représentatives, appelées « notabilités », souvent cooptées pour cette raison. La voyoucratie signifie un mode de gouvernement qui recourt aux méthodes, aux procédés des faussaires et des tortionnaires, à savoir la corruption, la violence, le vol et le viol.

Une sociologie de l'acte électoral révèle aujourd'hui trois types de vote :

1. Le vote de solidarité. Il serait fonction de l'affiliation sociale et non des calculs d'utilité de l'électeur. Les sentiments de solidarité, de loyauté, d'allégeance ou de groupe d'appartenance dominent la volonté d'obtenir des avantages personnels. Les décisions collectives seraient systématiquement forgées par les intérêts de groupe reflétant et exacerbant des clivages communautaires, ethnolinguistiques, religieux et territoriaux. La mobilisation électorale s'opère exclusivement sur la base de revendications d'appartenance et de conflits d'identité.

2. Le vote comme un rite. Il est indissociable de la répétition, signe de la persistance de l'accord d'une collectivité durable, marque déposée de l'identité du groupe. Il se caractérise par l'usage d'un répertoire lexical particulier (les



mêmes formules, les mêmes mots...). L'acte électoral aurait ici une portée symbolique. Ainsi, il serait pour de nombreux électeurs un acte séparé du cours normal de la vie quotidienne, ni sacré, ni banal, mais seulement insolite et dénué de sens. Il serait aussi assimilable à de lointaines pratiques sociales institutionnalisées dans les milieux où l'élection compétitive n'est pas intégrée dans le jeu des prédispositions.

3. Le vote comme un théâtre.

L'acte électoral est perçu comme une parodie qui met en exergue la puissance et la compétence, l'exclusion des citoyens électeurs digérée par une savante immobilité des systèmes politiques en transition. Le vote est perçu comme une technique de ratification ou d'approbation dans laquelle on magnifie une sentence connue d'avance, où aucun choix ne saurait inverser le cours des choses. Dans une certaine mesure, les élections se présenteraient comme de simples ruses subtilement utilisées par les élites pour conserver leur pouvoir.

Au-delà des élections qui sont nécessaires pour le renouvellement des dirigeants et de la vie démocratique, une société est démocratique si elle est gouvernée selon les principes d'un État de droit, consacre réellement la séparation et la collaboration harmonieuse des pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire) et si le peuple détient la capacité de contrôler et de sanctionner les dirigeants, de s'exprimer à travers l'existence

d'un espace public. Ces exigences engagent les citoyens et les dirigeants à la responsabilité.

LE DÉPUTÉ COMME LEADER RESPONSABLE POUR IMPULSER LA GOUVERNANCE EFFICACE ET LE DÉVELOPPEMENT

Le (la) député, en tant que représentant du peuple, est un acteur majeur dans la gouvernance d'une société et dans la réalisation du projet pour le développement. Il est leader, en ce sens qu'il a

- **La capacité d'une personne à influencer et à fédérer un groupe**
- **Pour atteindre un objectif commun**
- **Dans une relation de confiance mutuelle**
- **Et pour une durée limitée.**

Dans le cadre de l'entité provinciale, comme celle du Lualaba, l'objectif commun peut être le développement socio-économique et culturel, pouvant se décliner en plusieurs axes prioritaires du Programme du Gouvernement provincial, soumis au vote des Honorables Députés.

Un leader se distingue d'un manager (d'un gestionnaire ou d'un décideur). La différence entre les deux tient à l'origine de l'autorité que chacun exerce au sein d'une organisation (d'une œuvre ou d'une entreprise). Un manager est désigné par sa hiérarchie. C'est un chef imposé à une équipe ou à une organisation. Être un manager dans une entreprise est avant tout un statut. Le pouvoir du manager trouve son fondement

dans l'organisation hiérarchique de l'organisation ou de l'entreprise. Un leader, quant à lui, est reconnu comme tel par les membres d'une équipe. Être un leader dans une organisation (une œuvre ou une entreprise) est une reconnaissance, non un statut. Le leader tire son pouvoir des relations qu'il noue avec les autres membres du groupe.

Le leader responsable se révèle à travers non seulement la capacité d'influencer ou de fédérer des gens, un groupe afin qu'ils (il) puisse(nt) agir en toute responsabilité, c'est-à-dire de façon raisonnée pour atteindre des objectifs communs dans une relation de confiance mutuelle, dans une durée limitée, pour réaliser les conditions d'un bien-être social et d'une vie bonne pour tous.

Une telle formulation met en relation le leadership, l'éthique de la responsabilité et la gouvernabilité tournée vers le développement et la prospérité pour tous. Un leadership responsable (Député, gouverneur, ministre, bourgmestre, les membres de la société civile, etc.), c'est celui qui est capable de sacrifier s'il le faut ses convictions pour la réalisation de l'intérêt général dans le champ sociopolitique et économique. Car il est avant tout, et en toutes circonstances, un serviteur dévoué à l'intérêt général, à la cause du bien-être de ses populations, de la sécurité et de la paix de l'entité qu'il dirige ou des populations qui sont à sa charge.

Un bon gestionnaire peut être un leader, mais les deux qualités ne sont pas automatiquement liées. Longtemps associé à la sphère politique, le leadership est une qualité recherchée dans un grand

nombre de domaines. On parle aussi de leadership dans le monde des affaires, celui de la culture, du sport et même dans les domaines scientifique et religieux. On distinguera aussi leadership public

de leadership privé, ce dernier étant orienté vers l'entreprise. Un politicien n'est donc pas nécessairement un leader; inversement, bien des leaders ne sont pas des politiciens.

2. Tableaux des différences et rapports entre Leader et Manager

MANAGER	LEADER
Désigné par la hiérarchie et imposé à l'équipe	Reconnu comme tel par les membres de l'équipe
Statut officiel	Fonction
Pouvoir organisationnel	Pouvoir relationnel
Autorité formelle	Autorité d'influence
Focalisation sur les tâches	Focalisation sur les personnes

Le tableau ci-dessous montre les rapports entre Leader et Manager :



3.4. L'auto-limitation

On ne peut pas être un leader à tout moment, sur une longue période. L'environnement joue un rôle prépondérant (une situation de crise par exemple peut radicalement bouleverser le leadership dans un groupe). Il appartient au leader d'être capable – lorsque la situation l'exige – de « lâcher » son leadership. Ce qui implique :

- **d'utiliser les leviers du leadership participatif ou démocratique (solliciter les membres du groupe et partager avec eux la responsabilité de la prise de décision).**
- **d'être capable de laisser la place aux autres quand c'est nécessaire (notamment lorsqu'une personne est**

3. Quatre caractéristiques du leadership

3.1. Influencer et fédérer un groupe

Le leadership est une autorité d'influence, basée sur les relations que le leader noue avec les membres d'un groupe. Cela implique pour le leader de :

- **Communiquer efficacement avec les membres du groupe**
- **Faire adhérer l'équipe à un but commun**
- **Motiver les membres de l'équipe à atteindre les objectifs fixés**

3.2. Atteindre un objectif commun

Un groupe se définit par la poursuite et la réalisation d'un but commun, qui se manifeste à trois niveaux :

Une vision, qui a pour objet d'inspirer les membres de l'équipe et de donner du sens à l'action.

Un ou plusieurs buts, qui ont pour objet de cadrer l'action. Les buts constituent une « mise en mots » de la vision.

Plusieurs objectifs - stratégiques et opérationnels – qui ont pour objet d'orienter l'action. Les objectifs sont les buts à atteindre traduits en indicateurs mesurables et organisés dans le temps.

3.3. Relation de confiance mutuelle

Un leader tient son autorité des membres du groupe, qui le reconnaissent comme tel. Cela implique :

- **Une confiance du groupe vers le leader et vice versa.**
- **Un respect mutuel et une écoute réciproque.**
- **L'exemplarité du leader, s'il veut conserver la confiance du groupe dans le temps**

plus compétente sur un sujet donné).

- **de faire preuve d'humilité, car un leader n'existe que par l'intermédiaire d'un groupe...**
- **L'objectif d'un leader consiste à accroître progressivement le niveau de maturité de ses collaborateurs afin de développer leur autonomie dans le travail.**

L'autonomie s'entend ici comme le croisement de la compétence (le collaborateur sait ou ne sait pas faire) et de la motivation (le collaborateur veut ou ne veut pas faire).





MIEUX COMPRENDRE LA CNDH AU LUALABA

*LA CNDHN, nouvellement installée au Lualaba
porte déjà ses fruits.*

Arthur KABULO, Coordonateur Provincial CNDH-LUALABA

Présentation de la CNDH

Conformément à l'article 222, alinéa 3, de la Constitution, il est institué, en République Démocratique du Congo, une Commission Nationale des Droits de l'Homme. La Commission Nationale des Droits de l'Homme, ci-après CNDH, est une institution d'appui à la démocratie. La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) est une Institution Nationale d'Appui à la Démocratie chargée de la promotion et de la protection des droits de l'homme.

Elle est un organe technique et consultatif de droit public congolais, indépendant, pluraliste, apolitique, doté de la personnalité juridique, émergeant au budget de l'Etat et jouissant de l'autonomie administrative, financière et technique.

Elle jouit également de l'indépendance d'actions par rapport aux Institutions classiques de l'Etat et aux autres Institutions d'Appui à la Démocratie.

Dans l'accomplissement de sa mission, la Commission Nationale des Droits de l'Homme n'est soumise qu'à l'autorité de la Loi.

La CNDH exerce son action à l'égard des personnes physiques ou morales tant publiques que privées se trouvant sur le territoire national ou à l'étranger.

Elle exerce son action à l'égard des personnes physiques, victimes ou auteurs, et des personnes morales auteurs des violations des droits de l'homme en République Démocratique du Congo. Elle exerce également son action à l'égard des personnes physiques de nationalité congolaise se trouvant à l'étranger, victimes ou auteurs des violations des droits de l'homme.

La CNDH a pour attributions de :

1. enquêter sur tous les cas de violations des droits de l'homme;
2. orienter les plaignants et victimes et les aider à ester en justice sur toutes les violations avérées des droits de l'homme;
3. procéder à des visites périodiques des centres pénitentiaires et de détention sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo;

4. veiller au respect des droits de la femme et de l'enfant;
5. veiller au respect des droits des personnes avec handicap;
6. veiller au respect des droits des personnes du troisième âge, des personnes avec VIH/Sida, des prisonniers, des réfugiés, des déplacés de guerre, des personnes victimes des calamités de tout genre et des autres groupes vulnérables;
7. faire connaître aux citoyens leurs droits fondamentaux;
8. concourir à la promotion de l'éducation civique et de la culture des droits de l'homme pour une meilleure conscience citoyenne;
9. renforcer les capacités d'intervention des associations de défense des droits de l'homme;
10. veiller à l'application des normes juridiques nationales et des instruments juridiques régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme dûment ratifiés par la République Démocratique du Congo;
11. régler certains cas de violation des droits de l'homme par la conciliation;
12. formuler des recommandations pour la ratification des «instruments juridiques régionaux et internationaux des droits de l'homme»;
13. promouvoir et veiller à l'harmonisation de la législation, des règlements et des pratiques nationaux avec les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme dûment ratifiés par la République Démocratique du Congo;
14. dresser des rapports sur l'état d'application des normes nationales et des instruments juridiques internationaux en matière des droits de l'homme;
15. contribuer à la préparation des rapports que la République Démocratique du Congo présente devant les organisations internationales, en application de ses obligations conventionnelles dans le domaine des droits de l'homme;
16. examiner la législation interne relative aux droits de l'homme et faire des recommandations pour

- son ordonnancement législatif;
17. formuler des suggestions susceptibles de susciter le sens des devoirs indispensable à la promotion collective des droits de l'homme;
18. émettre des avis et faire des propositions au Parlement, au Gouvernement et aux autres institutions concernant les questions relatives à la promotion et à la protection des droits de l'homme ainsi qu'au droit international humanitaire et à l'action humanitaire;
19. développer des réseaux et des relations de coopération avec les institutions de la République, les organisations locales, nationales et internationales poursuivant les mêmes objectifs;
20. exercer toute autre attribution ou activité rentrant dans le cadre de sa mission.

Dirigée au niveau nationale par Maître Mwamba Mushikonke, l'antenne provinciale du Lualaba, cette institution d'appui à la démocratie se porte bien et est pilotée par Monsieur Arthur KABULO, qui salue la clairvoyance des autorités provinciales qui l'aide à s'installer et accepte à collaborer avec elle pour la protection et la promotion des droits humains. La CNDH est à pied d'œuvre dans cette partie du pays depuis très peu de temps mais les actions menées sont en train de se compter dans différents secteurs.

Nous pouvons citer : promotion et protection des droits humains (la visite des lieux carcéraux, la participation dans les procédures de délocalisation des populations impactées par l'exploitation minière le cas de Kasulo et Tshipuki). Le champ d'action étant très large, les débuts sont encourageants également.

La CNDH se dit être au service des compatriotes et invite toute victime de violation à faire recours à ses services. Avant l'acquisition des bureaux définitifs, elle invite les intéressés à appeler au +243997146778.



COMMUNITY SERVICE DAY (CSD)

Le Community Service Day (CSD) est une association sans but lucratif de jeunes volontaires, apolitique, créée par des jeunes dont la plupart sont d'anciens boursiers de programmes américains de formation en leadership et entrepreneuriat, parmi lesquels le YALI initié par l'ancien Président des USA Barack Obama, le IVLP, MINDS,...

Le CSD a été lancé le 21 Mai 2016, simultanément dans 10 villes provinciales à travers la RDC et est aujourd'hui actif

dans plus de 20 villes urbaines ; nous sommes la plus grande communauté de volontaires à travers le pays avec à ce jour deux ans d'existence et plus d'un millier de membres actifs. Le CSD Kolwezi quant à lui a vu le jour le 29 octobre 2016.

Notre but est d'incarner et de pousser notre communauté au changement de mentalité par la promotion de la culture du volontariat et du service bénévole, car c'est de cette manière que nous assurerons le développement de notre cher beau pays.

La plupart des gens, surtout les jeunes aujourd'hui ne pensent qu'à ce que l'Etat peut faire pour eux, mais personne ne pense à ce qu'il peut faire pour les autres. Tout le monde veut accéder au pouvoir et enfin saisir sa chance de piller le pays... personne ne cherche à le construire. C'est cela que nous apprenons à faire en suivant l'exemple de ceux qui nous ont précédé, et on ne peut pas prétendre faire mieux si on a pas appris à faire mieux.



Notre but est d'incarner et de pousser notre communauté au changement de mentalité par la promotion de la culture du volontariat et du service bénévole, car c'est de cette manière que nous assurerons le développement de notre cher beau pays.

La plupart des gens, surtout les jeunes aujourd'hui ne pensent qu'à ce que l'État peut faire pour eux, mais personne ne pense à ce qu'il peut faire pour les autres. Tout le monde veut accéder au pouvoir et enfin saisir sa chance de piller le pays... personne ne cherche à le construire. C'est cela que nous apprenons à faire en suivant l'exemple de ceux qui nous ont précédé, et on ne peut pas prétendre faire mieux si on a pas appris à faire mieux.

Tout cela traduit un manque d'amour entre nous, mais aussi vis-à-vis de notre pays..., et cela doit changer ! Et la voie choisie pour inciter au changement c'est le volontariat.

L'avenir de notre pays c'est la jeunesse, et celle-ci doit être éduquée et formée à servir son pays, et non à attendre que le pays puisse la servir, à prendre en charge

sa communauté et à améliorer ce qui ne marche pas au lieu d'attendre tout du Gouvernement ; à servir et aider les plus démunis et ceux en détresse, et non penser seulement à soi-même.

A travers nos actions sociales (assainissement environnement, nettoyage toilettes des hôpitaux, soutien et prise en charge des orphelins, visite aux vieillards, aux malades, aux prisonnier, réhabilitations des écoles, conférences), dont le financement provient des contributions des membres, nous montrons l'exemple d'une jeunesse soucieuse du bien-être de son pays, mais aussi un exemple d'amour envers nos prochains, chose qui manque de plus en plus dans notre pays. Parmi nous il y a majoritairement des étudiants et même des élèves. Ces jeunes sacrifient leur argent de poche, leur temps, leur énergie pour les plus démunis ; ils sont la preuve qu'on a pas besoin d'être riche pour aider les autres. Notre plus jeune volontaire a seulement 7 ans. Il suffit d'avoir de la volonté.

Beaucoup se disent : « Quand je serai Maire de la Ville, Ministre, j'aiderai les gens », cela est faux, on ne peut faire que ce qu'on a été

éduqué à faire. Nous pensons que si un jour nous avons à la tête de nos institutions, des membres CSD, habitués à sacrifier le peu qu'ils ont pour le bien, nous n'aurons plus de villes sales, plus d'enfants dans les rues, nous aurons une éducation de meilleure qualité et des soins appropriés pour tous.

Mère Theresa a dit : « Si tu ne peux pas aider 100 personnes, au moins tu peux aider en aider une ». Les orphelins et les sans-abri sont des enfants qui n'ont pas eu les mêmes chances que la plupart d'entre nous ; ils ont le plus souvent leur mauvais côté sollicité et certains nous font peur car ils nous attaquent dans les rues. Mais cela est dû au fait que c'est tout ce qu'ils ont appris, et si personne ne les encadre, ce sont des potentiels criminels que nous voyons dans nos rues. C'est donc notre devoir de prendre soin d'eux et de créer un cadre pour l'encadrement de ces derniers. Il est déplorable que dans notre pays, il n'y a pour le moment aucun orphelinat de l'État, mais nous espérons arriver à remédier à cela dans un futur proche.



Soucieux de notre environnement, nous organisons des séances d'assainissement. Nous ciblons un endroit que nous fréquentons habituellement mais qui souffre d'insalubrité et nous l'assainissons, et profitons de l'opportunité pour sensibiliser les passants sur l'importance de l'usage des poubelles pour se débarrasser des déchets, surtout les déchets plastiques qui prennent près de 150 ans à se dégrader. Nos petits-enfants pourraient être obligés de ramasser les ordures que nous jetons aujourd'hui. Beaucoup s'étonnent de ce geste, et nous demandent si nous sommes payés pour le faire. Et quand nous leur expliquons que c'est par amour pour notre communauté et pour montrer le bon exemple, ils se joignent à nous. Nous pouvons donner l'exemple des motards qui se joignent à nous lors de nos activités d'assainissement en face des arrêts bus Malu pour la ville.

Notre ville n'est pas une poubelle. Et nous n'avons pas peur de dire à ceux qui salissent le milieu.

Le samedi 23 février dernier, dans le cadre de nos activités mensuelle de service communautaire ou

Community Service Day, nous avons visité l'hospice des vieillards situé juste à côté du stade Diur. Nous avons été merveilleusement bien accueillis par nos «vijanas», tous heureux de nous revoir. Nous leur avons apporté des vivres, du savon, des habits, et comme cette journée coïncidait avec l'anniversaire de notre amie volontaire Rachel, j'ai préparé une surprise pour celle-ci, un grand gâteau d'anniversaire que nous avons partagé avec nos «jeunes», accompagné de boissons gazeuses sucrées. Personne ne s'y attendait et cela a fait le bonheur de Rachel qui était stupéfaite, mais aussi celui de nos hôtes.

Nous donnons le sourire aux plus démunis, mais aussi entre nous, c'est ça que fait une famille !

Après le partage du gâteau, nous avons célébré cet événement comme il se doit, avec de la danse ! Un anniversaire pas comme les autres, un moment inoubliable qui restera gravé dans nos cœurs pour toujours ! Ça fait du bien de faire du bien ! Et en plus, c'est une source de bénédictions !

Notre visite était magnifique, et

bénéfique pour nous tous, mais ces personnes du troisième âge (nos vijanas) vivent dans des conditions misérables. Elles manquent de nourriture, d'ustensiles de cuisine, de personnel pour prendre soin d'elles, d'eau, d'électricité (délestage), et en principe c'est l'Etat qui devrait veiller au bon fonctionnement de l'hospice. Ce qui n'est pas le cas.

Prenons soin de notre Communauté, c'est NOTRE responsabilité.

Le CSD en général et le CSD Kolwezi en particulier, forment des jeunes leaders serveurs engagés pour le changement et l'amélioration de leur pays ; des jeunes modèles qui prennent en charge leur Communauté sans se dire « c'est le travail du Gouverneur, du Maire de la Ville, pas le mien », mais en se disant « je le fais pour moi, mais aussi pour nous tous ».

Chaque dernier samedi du mois, nous organisons une activité bénévole, simultanément dans toutes les villes où nous sommes implantés, et pour nous rejoindre c'est simple, il faut juste avoir la volonté de servir sa Communauté sans rien attendre en retour.





Le leadership ce n'est pas avoir des gens derrière soi, c'est servir et montrer l'exemple. Le service est la seule voie de développement pour notre pays. Quand on change sa manière de voir une chose, cette chose change. Comme j'aime à le dire : « Soyons le Changement Que Nous Voulons Voir ! ». Ensemble, Nous

Sommes le Plus Beau Visage Du Congo. Rejoignez-nous !

Facebook : CSD Kolwezi ; email : csdkolwezi@gmail.com ;

Tél : 097-847-5318 (facultatif)

**Ir. Parfait MUYANY MUTOMB,
Coordonnateur CSD Kolwezi.**

Petite biographie à ajouter à la fin pour parler du rédacteur : (en petits caractères)

Qui est Parfait Mutomb ?

Jeune Congolais, né à Lubumbashi, Parfait est l'un des membres fondateurs du CSD Lubumbashi, l'initiateur-fondateur du CSD Kolwezi. Ingénieur I.T., formé en Russie, il a commencé à servir sa communauté à travers les CEV dès son retour en RDC après l'accomplissement de ses études. Polyglotte, il parle 5 cinq langues dont le russe et l'anglais. Acteur amateur, mannequin, passionné d'arts et danseur urbain professionnel, il a participé à l'émission « Big Dance » en Russie (2017), et plus récemment à la deuxième saison de « L'Afrique a un incroyable talent » en Côte d'Ivoire,

une émission diffusée sur la chaîne de télévision A+.

Dans le souci d'améliorer encore plus le quotidien des plus démunis, il a lancé conjointement avec son ancien camarade de classe Christian Matalatala, l'action Meal Distribution Lubumbashi consistant à offrir un plat et une bouteille d'eau à un sans-abri grâce à une contribution de 1 \$ seulement.

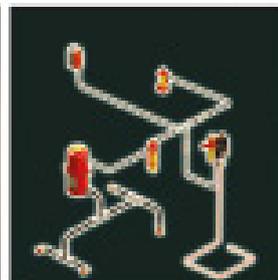
Il a plusieurs projets en gestation à travers la structure YALI-Kolwezi qu'il coordonne, entre autre le projet MWASI TELEMA visant à former les jeunes femmes sur le Marketing Digital, et ce, gratuitement.

Parfait Mutomb a récemment été nommé comme l'un des 100 jeunes espoirs d'un Congo qui va de l'avant par le Magazine « 100 jeunes pages d'Espoir » Edition 2018 (100jpe.org).

Un exemple à suivre !



#CSDKolwezi



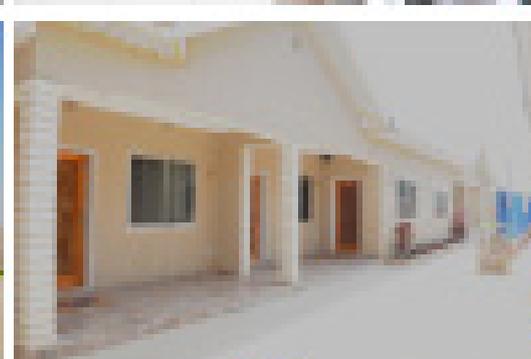
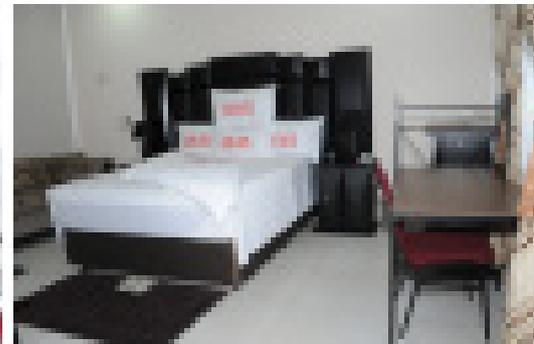
Ansultech are the leaders in the Mining market in both Zambia and the DRC for the design, installation, and servicing of Ansul mobile & fixed equipment fire suppression systems. Ansultech maintain ±200 pieces of mobile equipment for several mining Clients, both underground and within Open pit operations. Ansul LTA-101 mobile fire suppression systems have saved countless machines over several years, and have become an integral requirement for Mining Clients operating in high risk operations.

Tel: +243 81 815 1582/+243 81 710 8355

E-mail: admin.drc@ansultech.com

adry@ansultech.com

Web: www.ansultech.com



**27 Avenue Colibri / Av Prof. Joseph Yav,
Quartier Jolie Site, Commune Marika,
Ville de Kolwezi, Province du Lualaba, RD Congo**

Colibri Inn

Hôtel - Restaurant - Lounge Bar

E-mail | kolwezi@colibriinn.com

Tel | +243 823 999 828

Fax | +243 823 4035

KARIBU KWETU *Luakaba*

